

Un Hiver meurtrier - 1/1

Les sans domiciles fixes font partie des personnes les plus vulnérables au grand froid. Par des gestes simples chacun peut aider les secours à sauver des vies.

A Paris, les SDF qui refusent le logement d'urgence seront désormais contraints par la police et les pompiers de se mettre à l'abri

Depuis le début de la vague de grand froid, neuf personnes sans abris ou dans la précarité ont déjà trouvé la mort. Les SDF sont les plus exposés aux difficiles conditions météorologiques. Les aider est un réflexe de solidarité. Mais pour que ce geste soit réellement efficace, il faut savoir respecter des règles de base. En effet ces derniers jours le numéro du SAMU social, le 115, est saturé. Réduire le nombre d'appel c'est permettre une meilleure efficacité des équipes sur le terrain. Avant de composer ces trois chiffres, il est obligatoire d'accomplir certains gestes. Si la personne dort n'hésitez pas à la réveiller pour voir si elle est consciente. Lorsque elle est réveillée essayer d'entrer en conversation avec cette personne.

Si la personne répond de façon cohérente lorsqu'on lui adresse la parole, elle n'est pas en situation d'urgence. Il est tout de même bon de lui rappeler qu'elle prend des risques en décidant de passer la nuit dehors, et lui proposer de la conduire jusqu'à un centre d'accueil. En revanche lorsque la personne semble comateuse, il faut savoir réagir. Une personne comateuse est une personne qui ne s'exprime pas bien, qui a les lèvres violettes idem pour les mains, un manque de sensibilité, si la personne se sent endormie appelez le 115 ou les grands moyens tel que la police ou les pompiers

Mais avant de sortir son téléphone portable pour composer le 115, une précision très importante. Il faut donner un signalement extrêmement précis de l'emplacement de cette personne parce que souvent les services se déplacent et ne trouvent pas la personne parce que le signalement était trop approximatif

Dès lors, les équipes du Samu Social peuvent entrer en action dans de bonnes conditions. Des équipes qui comptent également sur la bonne volonté et l'esprit de solidarité de chacun.

A Paris, quatre sans abris sont décédés en 48 heures. Alors faut-il, ou non, imposer aux SDF réticents d'être pris en charge pour échapper au froid ? Le Préfet de Paris a tranché pour le oui. Mais il est loin de faire l'unanimité. Dans une note adressée à ses chefs de services, ainsi qu'aux pompiers de Paris, Jean-Paul Proust invoque « l'obligation de porter assistance à personne en danger » pour justifier cette décision. Les pompiers et la police prendront désormais en charge les sans abris qui refusent le logement d'urgence. Ils finiront la nuit au commissariat ou dans un lieu d'accueil. Une décision qui vient d'ajouter au plan grand froid qui permet chaque hiver de mettre 600 places supplémentaires à disposition des 3 900 lits dont peuvent bénéficier les SDF.

Une décision en opposition totale avec les méthodes employées par le Samu social. Le 115 a basé son action sur un travail de proximité avec les SDF : une couverture, une boisson chaude, la visite à même la rue d'un travailleur social et d'une infirmière et la proposition de dormir dans un centre d'hébergement, le tout sans brusquer une population fragile. « Je ne peux pas être d'accord, explique Xavier Emmanuelli, le président du Samu social. Maintenant que le délit de mendicité a disparu au nom de quoi peut-on prendre des gens ? Deuxièmement, quand on prend les gens de force ce n'est pas pour les conduire au Sofitel. Le préfet n'aura jamais les moyens de sa politique car il n'y aura jamais assez de gens compétents » pour accueillir les sans abris. Un point de vue partagé par Dominique Versini, la Secrétaire d'Etat chargée de la lutte contre l'exclusion, co-fondatrice du Samu social. « Si la personne est inconsciente, le Samu médical doit être appelé, sinon, les agents de police ou les pompiers appelés sur les lieux orienteront les personnes avec conviction vers des lieux adaptés ». Mais pas question d'envoyer les SDF vers des commissariats.

Au total, les pompiers et la police ont pris en charges 228 sans-abris dans la nuit de jeudi à vendredi, soit plus de 300 en à peine 24 heures. Ce dispositif parisien pourrait d'ailleurs s'appliquer prochainement à tout l'hexagone. Le député UMP d'Asnières, Manuel Aeschlimann, entend faire une proposition de loi dans ce sens.